

2014 DF 1001G - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2013

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but de comparer les résultats de la gestion 2013 par rapport à l'ensemble des crédits ouverts en 2013 et à la gestion 2012.

Le rapport financier présente par ailleurs, dans le détail, le budget qui a été alloué à chaque politique publique au cours de l'année passée. Ce rapport vise ainsi une plus grande transparence et une information plus accessible sur les dépenses et les recettes de la collectivité, en fonctionnement et en investissement.

I. Résultats comptables

A / Le résultat comptable de la section d'investissement

Au total, au cours de l'exercice 2013, les dépenses et les recettes d'investissement se sont exécutées de la manière suivante :

200 020 600 47 0

Mandats	300 039 608,47 €
Titres de recettes	294 875 872 ,92 €
Déficit de l'exercice 2013	5 163 735,55 €
Le déficit cumulé à la clôture de l'exercice 2013 se présente donc con	mme suit :
Résultat au 31 décembre 2012 (déficit)	70 859 156,56 €
Déficit propre à l'exercice 2013	5 163 735,55 €

Ce déficit fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif et de l'affectation du résultat, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2014.

Au final, le déficit de la section d'investissement $(76,02 \text{ M} \in E)$ et le montant des restes à réaliser $(7,00 \text{ M} \in E)$ constituent un besoin de financement de $83,02 \text{ M} \in E$.

C'est pourquoi, après constatation de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement au résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer un crédit de 83,02 M€ à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de ladite section.

B / Le résultat comptable de la section de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2013, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Excédent de l'exercice 2013	28 733 271,79 €
Titres de recettes	3 139 456 125.75 €
Mandats	3 110 722 853,96 €

Le résultat reporté de l'exercice 2012, après affectation à la section d'investissement, s'élevait à 33 305 525,70 €. Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2013 se présente donc comme suit :

Résultat cumulé au 31 décembre 2013	62 038 797,49 €
Résultat propre de l'exercice 2013 (excédent de recettes)	28 733 271,79 €
Résultat reporté de 2012	33 305 525,70 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. Je vous propose donc de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (83,02 M€) par l'affectation du résultat de la section de fonctionnement.

II. <u>Exécution des dépenses et des recettes des sections d'investissement et</u> de fonctionnement

Concernant l'exécution de la section d'investissement :

- les recettes réelles ont été recouvrées à hauteur de 97,7 % :
- le taux de consommation des crédits réels atteint 90,3 %;
- sur les opérations réelles et les opérations d'ordre (chapitres 040 et 041), les titres émis s'élèvent à 294,88 M€ et les mandatements à 300,04 M€;
- le résultat brut de l'exercice 2013 incluant les opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 040 et 041 est un déficit de 5,16 M€.

Concernant l'exécution de la section de fonctionnement :

- les recettes (hors opérations d'ordre, cessions et résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 98,2 % ;
- le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 99,3 %;
- sur les opérations d'ordre (chapitre 042), les titres émis s'élèvent à 72,91 M€ et les mandatements à 85,77 M€;
- le résultat brut de l'exercice 2013 incluant opérations réelles et d'ordre se solde par un excédent de recettes de 28,73 M€.

Le rapport financier consolide les comptes administratifs de la Ville et du Département et a pour but de comparer les résultats de la gestion 2013 par rapport à l'ensemble des crédits ouverts en 2013 et à la gestion 2012.

III. Opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public et corrigeant la balance au 31 décembre 2013

Le compte 1068 a été débité de 11 912,14 € par opération d'ordre non budgétaire pour procéder à la régularisation d'opérations anciennes conformément aux dispositions du chapitre 6 « correction d'erreurs sur exercices antérieurs » du Tome II de l'instruction budgétaire et comptable M52. Il s'agit des opérations suivantes :

- Débit 1068 pour 244 554,01 € correspondant à des dépôts et cautionnements versés (crédit 275),
- Crédit 1068 pour 232 641,87 € correspondant à des opérations sous mandat (débit 458)

Les mouvements retracés dans les opérations d'ordre non budgétaires sont sans impact sur l'exécution de l'exercice 2013.

Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2013.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général